



## (12) BREVET D'INVENTION

- (11) N° de publication : **MA 27235 A1** (51) Cl. internationale : **F16B 9/02; B60R 7/00**
- (43) Date de publication : **01.02.2005**

- 
- (21) N° Dépôt : **27995**
- (22) Date de Dépôt : **10.12.2004**
- (30) Données de Priorité : **27.05.2002 DE 20208280.6**
- (86) Données relatives à la demande internationale selon le PCT: **PCT/EP03/03648 09.04.2003**
- (71) Demandeur(s) : **NÖLLE - PEPIN GMBH & BETRIEBS KG, AM DAMM 8 58332 SCHWELM (DE)**
- (72) Inventeur(s) : **NÖLLE HANS**
- (74) Mandataire : **M. MEHDI SALMOUNI-ZERHOUNI**

- 
- (54) Titre : **ELEMENT DE RETENUE POUR MONTER DES FILETS DE CADRE EN METAL NOTAMMENT DES FILETS DE COFFRE LATERAUX**
- (57) Abrégé : L'INVENTION CONCERNE UN ÉLÉMENT DE MAINTIEN SERVANT À INSTALLER DES FILETS À CADRE MÉTALLIQUE, NOTAMMENT DES FILETS LATÉRAUX DE COFFRE, ET COMPRENANT UN DISPOSITIF D'ARRÊT (2), UNE COLLERETTE CIRCULAIRE (5) ET UN ÉLÉMENT DE FIXATION (6) POUVANT ÊTRE AMENÉ EN PRISE AVEC LE CADRE MÉTALLIQUE DU FILET À CADRE MÉTALLIQUE POUR LA FIXATION DE CE DERNIER. L'INVENTION VISE À GARANTIR UNE FIXATION SOLIDE DU FILET À CADRE MÉTALLIQUE À UN REVÊTEMENT DE PAROI OU DE FOND DE COFFRE TOUT EN MAINTENANT LA DÉPENSE AU MINIMUM. A CET EFFET, LA DISTANCE ENTRE LE DISPOSITIF D'ARRÊT (2), D'UNE PART, ET LA COLLERETTE CIRCULAIRE (5), D'AUTRE PART, CORRESPOND À PEU PRÈS À L'ÉPAISSEUR DU REVÊTEMENT DE PAROI OU DE FOND DE COFFRE AUQUEL L'ÉLÉMENT DE MAINTIEN (1) PEUT ÊTRE FIXÉ AU MOYEN DU DISPOSITIF D'ARRÊT (2).

**MEMOIRE DESCRIPTIF**

joint à l'appui d'une demande de brevet d'invention ayant pour titre :

« Élément de retenue pour monter des filets de cadre en métal, notamment des filets de coffre latéraux »

**Déposant**

NÖLLE-PEPIN GMBH & BETRIEBS KG  
Am Damm 8  
58332 SCHWELM  
ALLEMAGNE

**Inventeur**

NÖLLE Hans  
Köttchen 8  
58332 SCHWELM  
ALLEMAGNE

**Mandataire**

M. Mehdi SALMOUNI-ZERHOUNI  
Forum International Bldg  
62 Boulevard d'Anfa  
20000 CASABLANCA MAROC

\*\*\*\*\*

27235

PV 27995

DESCRIPTION

L'invention se rapporte à un élément de retenue pour monter des filets de cadre en métal, notamment des filets de coffre latéraux, comportant un dispositif de verrouillage, un collier de serrage et un élément de fixation, qui peut être amené en contact de fixation avec le cadre métallique du filet de cadre en métal.

L'utilisation croissante de filets dans des véhicules automobiles et des véhicules comparables implique néanmoins le problème de fixer ces filets, qui sont fréquemment des filets de cadre en métal, de manière appropriée sur les portions de parois, épaulements, etc. prévus pour eux.

L'objet de l'invention consiste à fournir un élément de retenue pour monter des filets de cadre en métal, lequel garantit avec le moins de complexité possible une fixation solide d'un filet de cadre en métal, notamment un filet de coffre latéral, sur un sol de coffre, respectivement un revêtement de paroi de coffre.

Cet objet est atteint selon l'invention, en ce que la distance entre le dispositif de verrouillage d'une part et le collier de serrage d'autre part correspond environ à l'épaisseur du sol de coffre, respectivement du revêtement de paroi de coffre, sur lequel l'élément de retenue peut être fixé au moyen du dispositif de verrouillage. De cette manière, un montage fiable de l'élément de retenue sur le sol de coffre, respectivement le revêtement de paroi de coffre est garanti, ce qui permet une fixation fiable correspondante du filet de cadre en métal à l'endroit souhaité. Les éléments de retenue selon l'invention peuvent aussi bien être intégrés au filet de cadre en métal que montés préalablement aux endroits souhaités sur le sol de coffre, respectivement le revêtement de paroi de coffre, moyennant quoi, dans le deuxième cas, le filet de cadre en

métal est simplement amené en contact avec l'élément de fixation respectif de l'élément de retenue lors du montage. Les éléments de retenue peuvent être montés à n'importe quel endroit du sol de coffre, respectivement du revêtement de la paroi de coffre.

De manière avantageuse, le dispositif de verrouillage est formé par au moins deux pinces-clips de préférence diamétralement en vis-à-vis l'une de l'autre, qui sont réalisées de manière résiliente sur l'élément de retenue et, à leur position détendue, serrent le sol du coffre, respectivement le revêtement de paroi de coffre entre elles-mêmes et le collier de serrage. Comme les colliers de serrage, les pinces-clips saillent, à leur position détendue, sur le pourtour extérieur de la portion à réaliser de l'élément de retenue, de telle sorte que le sol de coffre, respectivement le revêtement de paroi de coffre puisse être fixé, respectivement serré entre les extrémités distales des pinces-clips en vis-à-vis du collier de serrage et le collier de serrage.

Lorsque l'élément de retenue sert d'élément de retenue inférieur, il est approprié de configurer l'élément de fixation comme une douille de retenue présentant un évidement de son manteau, dans lequel une section du cadre métallique du filet de cadre en métal peut être accrochée.

Lorsque l'élément de retenue sert d'élément de retenue supérieur, l'élément de fixation de l'élément de retenue est configuré de manière avantageuse comme un évidement d'enfichage, dans lequel une section d'enfichage du cadre métallique du filet de cadre en métal peut être enfoncée.

Comme matériau de l'élément de retenue, le plastique, notamment de l'Ultramide B3S, s'est révélé particulièrement avantageux.

Par la suite, l'invention sera décrite en détail à l'aide de modes de réalisation en se référant aux dessins.

Ces derniers représentent :

La Figure 1, un schéma de principe d'un premier mode de réalisation d'un élément de retenue selon l'invention ;

La Figure 2, une vue en coupe du mode de réalisation représenté sur la Figure 2 de l'élément de retenue selon l'invention, tourné de 90 degrés ;

La Figure 3, un schéma de principe d'un deuxième mode de réalisation de l'élément de retenue selon l'invention ; et

La Figure 4, une vue en coupe du mode de réalisation représenté sur la Figure 3 de l'élément de retenue selon l'invention, tourné de 90 degrés.

Un mode de réalisation représenté sur les Figures 1 et 2 d'un élément de retenue 1 selon l'invention sert à monter un filet de cadre en métal, notamment un filet de coffre latéral, sur un sol de coffre, respectivement un revêtement de paroi de coffre. Ni le filet de cadre en métal, ni le sol de coffre, respectivement le revêtement de paroi de coffre ne sont représentés sur les Figures 1 à 4. L'élément de retenue représenté sur les Figures 1 et 2 possède un dispositif de verrouillage, qui est formé dans le mode de réalisation exemplaire représenté par deux pinces-clips 3,4. Les deux pinces-clips 3,4 sont réalisées en une seule pièce avec l'élément de retenue 1 dans le mode de réalisation exemplaire représenté et peuvent - en raison de l'élasticité du matériau dont est constitué l'élément de retenue 1 - rebondir par ressort par rapport au reste de l'élément de retenue 1 au niveau de leur extrémité proximale. Les deux pinces-clips 3,4 sont disposées diamétralement en vis-à-vis l'une de l'autre sur le pourtour de l'élément de retenue 1 et s'allongent de leurs

extrémités proximales à leurs extrémités distales, par lesquelles elles saillent, à l'état détendu, sur le pourtour extérieur au niveau de la portion de l'élément de retenue 1 qui forme les pinces-clips 3,4.

En outre, l'élément de retenue 1 a un collier de serrage 5, qui saille radialement, lequel repose en vis-à-vis des extrémités distales libres des pinces-clips 3,4 du dispositif de verrouillage 2.

La distance entre le côté inférieur du collier de serrage 5 en vis-à-vis des pinces-clips 3,4 d'une part et les extrémités distales libres des pinces-clips 3,4 d'autre part correspond environ à l'épaisseur du sol de coffre, respectivement du revêtement de paroi de coffre, de telle sorte que ce dernier puisse être serré entre les pinces-clips 3,4 et le collier de serrage 5.

Lorsque l'élément de retenue 1 est enfiché dans le sol de coffre, respectivement le revêtement de paroi de coffre, les pinces-clips 3,4 rebondissent par ressort radialement vers l'avant en raison de l'élasticité du matériau dont est constitué l'élément de retenue 1, moyennant quoi elles reviennent par ressort directement à leur position détendue représentée sur la Figure 1, lorsque les pinces-clips 3,4 sont entièrement enfichées dans le sol de coffre, respectivement le revêtement de paroi de coffre. Lorsque ceci se produit, le sol de coffre, respectivement le revêtement de paroi de coffre est serré entre les extrémités distales des pinces-clips 3,4 et le côté inférieur du collier de serrage 5. L'élément de retenue 1 se trouve alors à sa position fixée.

Pour fixer une section du cadre métallique du filet de cadre en métal, l'élément de retenue 1 représenté sur les Figures 1 et 2 présente une douille de retenue 6, qui forme un évidement cylindrique pour recevoir une section du cadre

métallique, moyennant quoi cet évidement cylindrique est accessible à travers un évidement du manteau 7 de la douille de retenue 6. La douille de retenue 6 est réalisée sur le côté du collier de serrage 5 qui se détourne des pinces-clips 3,4, moyennant quoi l'évidement du manteau 7 est disposé directement au dessus du collier de serrage 5. La largeur de l'évidement de manteau 7 est quelque peu inférieure au diamètre du cadre métallique du filet de cadre en métal, de telle sorte que le cadre métallique soit fixé à l'intérieur de la douille de retenue 6, dès qu'il est pressé dans la douille de retenue 6, respectivement l'évidement cylindrique de cette dernière, au moyen des propriétés d'élasticité du matériau dont est constitué l'élément de retenue 1.

L'élément de retenue 1 représenté sur les Figures 3 et 4 se différencie de l'élément de retenue 1 représenté sur les Figures 1 et 2 en ce que son élément de fixation est configuré comme un évidement d'enfichage, dans lequel une section d'enfichage du cadre métallique du filet de cadre en métal peut être enfichée. Dans le mode de réalisation exemplaire représenté sur les Figures 3 et 4, l'évidement d'enfichage 8 s'étend dans la direction longitudinale à travers l'élément de retenue 1.

L'élément de retenue 1 représenté sur les Figures 3 et 4 sert habituellement d'élément de retenue inférieur, l'élément de retenue 1 représenté sur les Figures 3 et 4 sert habituellement d'élément de retenue supérieur de la section correspondante du cadre métallique du filet de cadre en métal.

Comme matériau approprié pour l'élément de retenue 1 des modes de réalisation selon les Figures 1 et 2, respectivement 3 et 4, le plastique Ultramid B3S s'est révélé particulièrement approprié.

REVENDICATIONS

1. Agencement de retenue pour la fixation d'un filet de coffre latéral comportant des éléments de retenue (1), au moyen desquels le filet de coffre latéral est fixé à un sol de coffre, respectivement à une paroi de coffre, caractérisé en ce que chaque élément de retenue (1) présente un dispositif de verrouillage (2), un collier de serrage (5) et un élément de fixation (6, 8), en ce que la distance entre le dispositif de verrouillage (2) d'une part et le collier de serrage (5) d'autre part correspond environ à l'épaisseur d'un sol de coffre, respectivement d'un revêtement de paroi de coffre, sur lequel chaque élément de retenue (1) est fixé au moyen de son dispositif de verrouillage (2) et en ce que le filet de coffre latéral présente un cadre métallique, qui peut être amené en contact de fixation avec les éléments de fixation (6,8) des éléments de retenue.
2. Élément de retenue selon la revendication 1, dans lequel le dispositif de verrouillage (2) est formé par au moins deux pinces-clips (3, 4) de préférence diamétralement en vis à vis l'une de l'autre, lesquelles sont configurées de manière résiliente sur l'élément de retenue et, à leur position détendue, serrent le sol du coffre, respectivement le revêtement de paroi du coffre entre elles-mêmes et le collier de serrage (5).
3. Élément de retenue selon la revendication 1 ou 2, dont l'élément de fixation est configuré comme une douille de retenue (6) présentant un évidement de son manteau (7), dans laquelle une section du cadre métallique du filet de cadre en métal peut être accrochée.
4. Élément de retenue selon la revendication 1 ou 2, dont l'élément de fixation est configuré comme un évidement d'enfichage (8), dans lequel une section d'enfichage du cadre métallique du filet de cadre en métal peut être enfoncée.
5. Élément de retenue selon une des revendications 1 à 4, lequel est fabriqué en plastique, de préférence en Ultramide B3S.

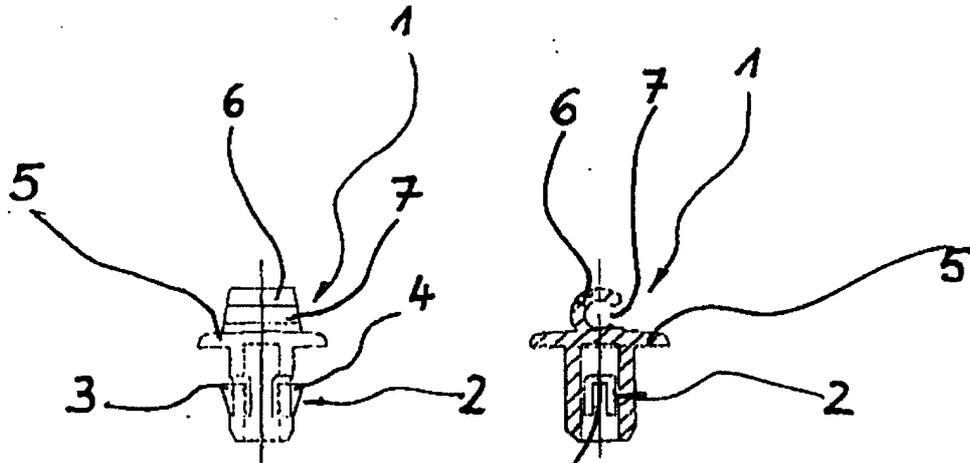


Fig.1

Fig.2

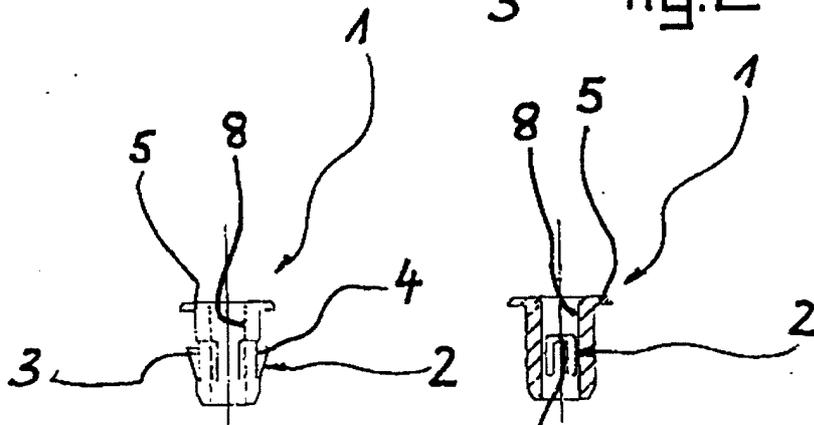


Fig.3

Fig.4